ADOURMADIRAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMPTE RENDU 2er REUNION COMMISSION SERVICES TECHNIQUES

Réunion du 28 septembre 2017 à 18h00 au Pôle Publics des Services à Vic en Bigorre

Présents : Frédéric RE, Serge JOSEPH, Paul LAGRAVE, Francis BIES-PERE, Christian DUBERTRAND, Roland DUBERTRAND, Antoine CURIEL, Marc FRATTA, Isabelle CARCHAN, Jean Louis MAGNI, Jacques DUFFAU, Denis GRONNIER, Bruno CAMPAGNARI, Jean Louis MAGNI, Michel MENONI, Joël LACABANNE, Jean Marc LAFITTE.

Excusés :

Absents :

L'ordre du jour de la commission était le suivant :

1) Rappel sur le fonctionnement des services techniques.
2) Proposition d'harmonisation des services.
3) Calendrier.

Des éléments sont présents dans le document de présentation (voir document joint au compte rendu).

1) Présentation du fonctionnement actuel sur les anciens territoires :

- Pas de commentaires – Rappel de la 1ère commission des services techniques.

2) Propositions d'harmonisation des services :

Plusieurs propositions ont été faites à la commission pour harmoniser le fonctionnement des services techniques sur la communauté.

- Réalisation des espaces verts du patrimoine communautaire :

Ce point concerne principalement les espaces verts liés aux bâtiments en location. Dans certains cas l'entretien est compris dans les charges, et dans d'autres cas non, donc une harmonisation sera réalisée durant l'année 2018 pour avoir le même fonctionnement.

- Définition de secteur

Il a été proposés des secteurs d'intervention pour chaque atelier en gardant une proximité avec les ateliers. La proposition est validée par la commission. Un bilan sera réalisé durant l'année 2018 pour apporter des modifications si nécessaires.

- Pour les interventions dans les communes.

Le principe d'intervention sans participation financière avait été acté lors de la 1ere commission. Les services sont allés à la rencontre des maires pour connaître leurs besoins. La proposition est donc d'intervenir en fonction des demandes des communes sur le domaine public lié à la démarche 0 phyto.
Les retours des principaux besoins des communes sont :

- Aide pour la démarche 0 phyto et l'entretien des espaces.
- Travaux d'élagage des arbres.
- Tonte de certains espaces (peu de commune).
- Soutien à l'employé communal pour de travaux important.

Un règlement de fonctionnement des services techniques sera rédigé pour définir un cadre général. Une demande auprès des communes sera réalisé pour définir les travaux avec un arbitrage de la commission services techniques. Les services techniques réaliseront la planification de ces travaux.

- Pour les communes hors territoire.

Lors de la 1er commission, il avait été évoqué le cas des communes hors territoire. Les élus de la commission ont demandé au président de rencontrer ces communes pour connaître leurs besoins et ils ont émis le souhait de continuer à bénéficier du service.
La majorité des élus de la commission souhaite que la communauté fixe une date d'arrêt de ce service (fin du mandant par exemple).

3) <u>Pour la prochaine réunion :</u>

- Réaliser un règlement d'intervention des services techniques dans les communes

Fin de la réunion à 20h.